



Provenance : [Lien](#)

LA LANDE, JEAN DE, donné des Jésuites, originaire de Dieppe, tué par les Iroquois en octobre 1646, canonisé par le pape Pie XI le 29 juin 1930.

La Lande était donné, et nous entendons par là qu'il n'était pas lié à la Compagnie de Jésus par les vœux de religion, mais par un contrat en vertu duquel il se mettait tout entier au service des missionnaires, qui lui assuraient en retour le gîte, le couvert et l'assistance en cas de maladie. Sa présence au pays est signalée la première fois le 14 décembre 1642, quand, à l'encan des effets de feu Jean NICOLLET, il se porte acquéreur de deux livres de piété ayant appartenu au célèbre interprète des Algonquins. De 1642 à 1646, il semble qu'il ait été attaché de façon habituelle à la résidence de Trois-Rivières. Le père Anne de Nouë avait alors charge du personnel de la maison ; et la

mort héroïque de ce missionnaire qui fut enterré à Trois-Rivières stimula la générosité de Jean de La Lande.

Le 21 août 1646, le père JÉRÔME LALEMANT, supérieur des Jésuites de Québec, décide d'envoyer le père JOGUES au pays des Iroquois pour y entretenir des sentiments de paix. On lui donne pour compagnon Jean de La Lande, qui n'ignore pas la gravité du danger auquel il s'expose. Le 24 septembre de la même année, Jogues, La Lande et quelques Hurons quittent Québec. La petite troupe est à peine éloignée de Trois-Rivières que les Hurons, moins un, rebroussement chemin, tant ce voyage leur paraît dangereux. Chez Jean de La Lande, le sentiment du devoir domine tous les autres ; il a promis de suivre Jogues, et il tiendra parole. Arrivés à destination, les ambassadeurs de la paix sont traités en ennemis. Ils sont tués en haine de la foi, Jogues le 18, La Lande le 18 ou le 19 octobre de la même année.

La nouvelle ne fut connue à Québec qu'au mois de juin 1647. La *Relation* raconte longuement le martyre de Jogues. De son compagnon, elle dit : « Il ne faut pas mettre en oubly le jeune François qui à esté massacré avec le Pere. Ce bon garçon, appelé Jean de la Lande, natif de la ville de Dieppe, comme à esté dit cy-dessus, voyant les dangers où il s'engageoit dans un si perilleux voyage, protesta à son despart, que le desir de servir Dieu, le portoit en un pays, où il s'attendoit bien d'y rencontrer la mort. Cette disposition l'a fait passer dans une vie qui ne craint plus, ny la rage de ces Barbares, ny la fureur des Demons, ny les affres de la mort ».

LÉON POULIOT

JR (Thwaites), XXXI : 122 (seul passage des *Relations* concernant Jean de La Lande).— *Positio causae*.— Archange Godbout, *Les Pionniers de la région trifluvienne*, 67.

Bibliographie générale

© 1966–2025 Université Laval/University of Toronto